

L'ouverture progressive

EMC GESTION DE FORTUNE. *La société genevoise bientôt trentenaire poursuit sa diversification géographique.*

SÉBASTIEN RUCHE

EMC voulait de l'esprit et du charisme, elle a invité Jean-Claude Biver. Le président exécutif de Hublot n'a pas déçu les clients et amis de la société de gestion genevoise, en s'exprimant sur le rôle du mouvement comme énergie de l'esprit d'entreprise, fin mai à Genève (*L'Agefi du 26 mai*). Bientôt trentenaire, EMC Gestion de Fortune SA mise également sur le mouvement pour résoudre les deux principaux défis qui l'attendent: le vieillissement de sa clientèle et le poids important des marchés européens.

EMC était l'un des précurseurs de la gestion indépendante à Genève, lors de sa création en 1982 par Etienne et Michel Couturier (d'où le nom EMC), ce dernier étant toujours président du conseil. Avec une vingtaine d'employés pour une masse sous gestion proche du milliard, la société de la rue du Rhône affiche «une importante clientèle de troisième ou quatrième génération, explique Michel Ledin, administrateur délégué. Mais nous sommes moins impactés par les discussions sur la fiscalité que par l'évolution des marchés et des changes».

Comme la plupart des gérants indépendants de la place (voir le sondage de l'ASG dans l'Agefi

d'hier), EMC doit manœuvrer autour d'une dépendance historique marquée envers les marchés européens, et dans une moindre mesure envers le marché domestique suisse. C'est pour cette raison qu'elle s'est diversifiée en direction des marchés latino-américains depuis un an, suite à l'arrivée de Charles Dormeuil, ex-Lombard Odier, début 2010. Il s'agissait alors de la deuxième initiative de ce type depuis sa fondation. À l'automne 2008, EMC s'était déjà positionnée sur les pays de l'Est, à travers un joint venture monté avec un partenaire local, Diakoff EMC Wealth Management SA. Un partenaire local mais basé au premier étage des locaux genevois.

Les dirigeants restent ouverts à de nouveaux marchés, c'est-à-dire «toute zone hors de l'Europe et des Etats-Unis», y compris l'onshore suisse. Ce qui n'empêche pas EMC à réfléchir à la possibilité d'établir une présence en Europe communautaire, pour accompagner le mouvement d'onshorisation des avoirs grâce à un partenariat qui peut se conclure «avec un acteur local», précise Bernard Bryand, qui a rejoint EMC il y a treize ans en provenance de Credit Suisse.

Le renforcement de la pression réglementaire, ajouté au vieillisse-

ment de la clientèle et à la dépendance envers l'Europe, occasionnera probablement des concentrations de sociétés de gestion indépendantes à Genève, estime Charles Dormeuil.

Reste qu'à côté de ces tendances de fond, «des banques sont nos meilleurs apporteurs d'affaires», avancent en chœur les associés, pointant du doigt les conflits d'intérêt des grands établissements, enclins à pousser la vente de produits maison.

Pour éviter cet écueil, EMC propose deux types de mandat à ses clients, dans lesquels les rétrocessions sont soit acquises à la société avec l'accord du client, soit cédées au client qui doit alors supporter des frais de gestion plus élevés. Un autre garde-fou découle de la surveillance des gérants indépendants. «Le choix des produits financiers recommandés aux clients et leur adéquation aux profils des portefeuilles sont également contrôlés dans le cadre de l'audit imposé par l'ASG, ajoute Michel Ledin. Un audit qui coûte pratiquement aussi cher que l'audit global, mais qui apporte de la rigueur et de la transparence». On touche ici un thème très en vogue dans le microcosme des associations professionnelles et des OAR de la branche, qui militent de plus en plus pour une surveil-

lance renforcée des gérants indépendants, afin de renforcer leur attractivité internationale (*L'Agefi du 25 mai*). Sur le terrain, la question de la nature de la surveillance des gérants n'a jamais été posée à Bernard Bryand, selon qui «les clients se renseignent sur nous auprès de leurs amis ou connaissances et viennent essentiellement par référence; cette source d'information est plus importante que la façon dont sont surveillés les gérants indépendants».

Autre originalité d'EMC, François Siegwart occupe des fonctions de management et préside le Comité d'investissement. La société gère deux fonds actions, européennes et mondiales, pour lesquels «nous effectuons notre propre recherche, avec notamment une centaine de visites d'entreprises par année, précise François Siegwart. Nos privilèges des positions directes et des portefeuilles concentrés, avec une faible rotation des positions».

NOUS SOMMES PLUS IMPACTÉS PAR L'ÉVOLUTION DES MARCHÉS ET DES CHANGES QUE PAR LES DISCUSSIONS EN COURS SUR LA FISCALITÉ.

Source : L'AGEFI Newspaper - June 1st, 2011 - page 5